Bourses de fin d'études de maîtrise des Études supérieures et postdoctorales (ESP)

Dépôt initial du mémoire avant la fin de la 2e année d'inscription à la maîtrise

Concours BFEM ESP H2021

Le concours des « Bourses de fin d'études de maîtrise / Concours BFEM H2021 » vise à soutenir les étudiant.e.s à la maîtrise dans leurs derniers mois d'études, et ce, jusqu'au dépôt initial de leur mémoire, soit au plus tard au trimestre d'automne 2021.

Caractéristiques et valeur de la bourse

Le concours de bourses de fin d'études de maîtrise des ESP concerne **uniquement** les étudiant.e.s dont le **dépôt initial** du mémoire sera réalisé **avant la fin du 6e trimestre** d'inscription à un programme d'études de maîtrise avec modalité « *mémoire* ». La priorité sera accordée aux étudiant.e.s signifiant leur intention de poursuivre dans un programme d'études de doctorat à l'Université de Montréal.

La bourse de fin d'études de maîtrise est d'une valeur de 500 $ par mois pour une valeur maximale de 6 000 $. Cette bourse s'accompagne **obligatoirement** d'une contrepartie financière provenant du directeur/directrice de recherche ou de l'unité académique équivalant minimalement à 20 % du montant accordé par les ESP.

Critères d'admissibilité

1. Être inscrit.e à un programme d'études de maîtrise à temps plein de manière continue depuis le premier trimestre (interruption permise seulement pour des raisons de grossesse ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).

   Il est à noter que si le dépôt initial est fait plus tôt que prévu, la valeur de la bourse sera calculée en fonction du nombre de mois effectués pour la rédaction.
2. Faire le dépôt initial du mémoire avant la fin du **6e trimestre** d'inscription à la maîtrise et au plus tard à la fin de la session d'automne 2021.
3. Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3.
4. Se consacrer à la rédaction du mémoire pendant la période d'octroi de la bourse.
5. Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant la période d'octroi de la bourse.
6. Avoir l'engagement du directeur/directrice de recherche ou de l'unité pour le versement de la contribution minimale de 20 %.
7. Ne pas recevoir plus de 31 000 $ en revenus de bourses durant la période d'octroi.

Dépôt de la demande

RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANT.E :

1. Faire part à son directeur/directrice de recherche de cette occasion de financement. Ils/elles discutent conjointement du programme de bourses de fin d'études de maîtrise (critères d'admissibilité, contrepartie du directeur/directrice de recherche ou de l'unité, etc.) et de la possibilité de déposer sa candidature.
2. Vérifier, conjointement avec son directeur/directrice de recherche, d'avoir l'appui de son unité académique si la contrepartie financière est assumée par cette dernière (assistanat de recherche, d'enseignement, fonds du département, etc.)
3. Compléter sa demande via le nouveau Portail des Bourses;
4. Enregistrer sa candidature sur le portail et en faire une copie PDF;
5. Envoyer une copie de sa candidature dûment remplie à son directeur/directrice de recherche, lui demandant d'en prendre connaissance et de remplir et signer la « CONTRIBUTION AU COMPLÉMENT DE BOURSE »;
6. Se procurer son relevé de notes du programme en cours à partir de son Centre Étudiant (version non-officielle acceptée) et le téléverser dans le portail;
7. Téléverser la « CONTRIBUTION AU COMPLÉMENT DE BOURSE » remis par son directeur/directrice de recherche;
8. Téléverser le plan global d'études mis à jour selon le format exigé par l'unité académique d'attache;
9. Faire une copie de sa candidature complète (formulaire, contribution au complément de bourse, relevé de notes et plan global d'études) et la remettre à la personne désignée pour recevoir les candidatures dans son unité académique (département, école ou faculté) **avant la date limite fixée par celle-ci**.
10. Cliquer sur « soumettre » dans le Portail des bourses dès que son dossier est complet, et ce, **avant la date limite du 23 novembre 2020, 13 h.**

RESPONSABILITÉS DE L'UNITÉ :

1. Après la date de fermeture des mises en candidature, les ESP feront parvenir aux RES et TGDE de chaque unité, la liste des candidatures soumises dans le portail.
2. L'unité procède à l'évaluation des dossiers reçus et fait une présélection des candidatures présentées dans le cadre du concours.
3. L'unité recommande aux ESP **un maximum de 2 dossiers ordonnancés** (aucun ex æquo possible) selon les critères établis, et ce, **au plus tard le 14 décembre 2020, 13 h** par courriel à regis.harvey@umontreal.ca.
4. Aviser les candidat.e.s de la présélection.

Critères d'évaluation

1. Qualité du dossier académique de l'étudiant.e selon les résultats consignés dans le relevé de notes (50 %)
2. Besoin financier (40 %)
3. Faisabilité du plan de travail mensuel (10 %)

Attribution et modalités de versement

Les ESP procèdent à une dernière étape d'évaluation visant à sélectionner les lauréats.

La bourse d'une valeur maximale de 6 000 $ est versée en trois parties :

30 % à l'octroi,
30 % à mi-parcours et
40 % au dépôt initial du mémoire.

Les conditions de maintien et paiement associées à la bourse seront précisées dans l'avis d'octroi.

Les étudiant.e.s, directeur/directrice de recherche et unité d'attache seront avisés par courriel du résultat de ce concours en décembre 2020.

Lien vers le formulaire : Cliquez ici

Informations supplémentaires :

Régis Harvey
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales (ESP)
2910, boul. Édouard-Montpetit App #7, bureau 230
Montréal (Québec) H3T 1J7
Tél. : (514) 343-6111 poste 37363
regis.harvey@umontreal.ca

Veuillez noter qu'en raison de la situation actuelle et des directives de l'UdeM, je suis présentement en télétravail; je ne suis donc joignable que par courriel.